



MARS 2019

PROCLAMATION

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Considérant que la Semaine Québécoise de la Déficience Intellectuelle se veut un moment privilégié pour rappeler à l'ensemble de la population québécoise, la contribution significative des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Considérant que l'association du Québec pour l'intégration Sociale (AQIS), mène une campagne de sensibilisation visant à démystifier la déficience intellectuelle et par conséquent favorisant l'inclusion des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Durant cette semaine de sensibilisation, une multitude d'activités se dérouleront partout au Québec créant ainsi des rapprochements entre la population et les personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle.

Considérant qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne en invitant les citoyens et citoyennes à encourager les initiatives et activités organisées sur le territoire, par le biais de l'association Renaissance des Appalaches.

Je, Jessika Lacombe, à titre de mairesse et au nom du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, proclame dans la municipalité, la semaine du 17 au 23 mars 2019, Semaine Québécoise de la Déficience Intellectuelle et invite donc tous les citoyens et citoyennes ainsi que les entreprises, organisations et institutions à reconnaître le thème : « Apprendre à se connaître ! »

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019

ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de février 2019 totalisant 58 606.19\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 06 à 09, totalisant 6 309.89\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE 2019

1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 2 juillet, 5 août, 3 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ALIÉNATION DE LOTS AUPRÈS DE LA CPTAQ PAR LA FERME LABRANCHE ET FILS INC. (M. LAURENT LABRANCHE)

Les utilisations visent à conserver les usages agricoles existants soit pour une fin d'exploitation laitière et pour une fin d'exploitation acéricole. Les lots 4 912 628 et 4 913 634 ne mettent pas en cause l'homogénéité des terres dans le secteur et est conforme à la réglementation municipale existante et au schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches.

RIRL-REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

Le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2018

Conformément à l'article 176.1, la secrétaire-trésorière dépose le rapport financier 2018 ainsi que le rapport du vérificateur externe 2018.

Rapport financier 2018

Revenus	Rapport 2018
Taxes	493 695
Autres revenus	31 707
Paiement tenant lieu de taxes	671
Subventions	202 626
Total des revenus	728 699
Dépenses	
Administration générale	188 333
Sécurité publique	62 011
Transport routier	283 200
Hygiène du milieu	74 269
Urbanisme	19 383
Loisirs	22 020
Frais de financement	2 200
Transfert aux activités d'investissement	47 922
Total des dépenses	699 338
Surplus de l'exercice	29 361

MANDAT POUR PROBLÈME DE SANS FILS

Les membres de ce conseil mandatent Cyber 3D à faire les travaux nécessaires afin de rendre le service sans fil fonctionnel en tout temps au montant de 854,23\$ taxes incluses.

SÉCURITÉ CIVILE-DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE –VOLET 2

Le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par la ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

La municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation.

La municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000\$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et conforme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$.

La municipalité autorise la directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

OPPOSITION À LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES ARMES À FEU DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'inscription des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec* est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin de janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (\$17 millions pour la mise en place \$5 millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1,6 million) ne sont toujours pas inscrites au registre;

CONSIDÉRANT QUE le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de \$2 millions à \$2 milliards), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT QUE l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale, par exemple);

En conséquence,

QUE la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction*;

QUE le Conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace ;

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

QUE le Conseil propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires.

QUE le Conseil souhaite le décret d'un moratoire en attendant l'abolition de la loi actuelle.

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, à la MRC des Appalaches et à toutes ses municipalités.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

La mairesse n'ayant pas voté.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.

Les membres de ce conseil mandatent Madame Jessika Lacombe, mairesse et Monsieur Carl Croteau, conseiller pour qu'ils soient délégués pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de Thetford inc. qui se tiendra le jeudi 22 mars 2019.

DON POUR LE RELAIS DE LA VIE-SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Le Conseil accepte de commanditer 100,00\$ pour le Relais de la vie au nom de la Société canadienne du cancer qui aura lieu les 15 et 16 juin prochain de 19h à 7h dans la MRC de l'Érable à Plessisville. Madame Solanges Thibault participera à cet évènement.

AUTORISATION-ACTIVITÉ AU CLUB DES ROUTIERS 4X4

Le Conseil autorise l'activité au Club des Routiers 4x4 qui se tiendra le 1^{er} juin 2019 dans le rang 9 à St-Adrien-d'Irlande qui consiste en un parcours extrême 4x4.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Les services en soins infirmiers courants en CLSC sont offerts sur rendez-vous seulement. Pour les personnes de tous âges capables de se déplacer pour les obtenir, ces services sont :

Soins de plaies et pansement

Lavage d'oreilles (sans prescription médicale)

Retrait de points et d'agrafes

Injection de médicaments

Irrigation, retrait de pansement de drain

Soins de sonde vésicale et administration de médicaments dans la vessie

Enseignement (antibiotiques intraveineux, administration de médicaments, etc

Soins de pessaire (prescription requise)

Qu'est-ce que parent soleil?

Ce sont des belles soirées d'échanges d'informations, de trucs, de suggestions et d'idées pour intervenir avec nos tout-petits. Vous trouverez dans ce journal les thèmes et les dates des rencontres à tous les mois. Au plaisir de vous compter parmi nous et de pouvoir échanger avec vous. Pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter

Sonia Desmarais

418 338-8859

parentssoleil@hotmail.com

À venir, 26 mars, 18 avril, 16 mai. Les thèmes ne sont pas encore précisés

DÉNEIGEMENT- PROBLÈMES- URGENCE

Denis Lambert excavation

418-334-1970 cellulaire

418-333-1971 cellulaire

Daniel Pouliot

418-333-3120 cellulaire

Sûreté du Québec

310-4141

418-338-3151

Pour les problèmes, plaintes concernant l'entretien des chemins d'hiver , elles sont faites par écrit, déposées au bureau de la directrice générale ou transmises par télécopieur (418) 335-4040, courriel

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

dg@stadriendirlande.ca ou courrier 152, rue Municipale, St-Adrien-d'Irlande, Qc G0N1M0. Elles devront être signées par le plaignant. (Obligatoire)

Si aucune signature n'est apposée par le plaignant, la plainte est considérée comme non fondée et non traitée.

Pour les demandes de permis, contacter 418-335-2585 Bureau municipal

Vos coordonnées seront transmises à la personne désignée M. Claude Pelletier pour l'émission des permis. La personne désignée vous contactera par la suite.

1 866 APPELLE

www.prevenirlesuicide.com

www.commentparlerdusuicide.com



Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Rapide, confidentiel et sans frais!

Québec



Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE
1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca